

CHAMBRE des Représentants.	KAMER der Volksvertegenwoordigers
SÉANCE DU 1 ^{er} MARS 1928.	VERGADERING VAN 1 ^{te} MAART 1928.
Budget du Ministère des Travaux publics pour l'exercice 1928 (1).	Begrooting van het Ministerie van Openbare Werken voor het dienstjaar 1928 (1).
AMENDEMENTS PRÉSENTÉS PAR LE GOUVERNEMENT.	AMENDEMENTEN VOORGESTELD DOOR DE REGEERING.

Bruxelles, le 1^{er} mars 1928.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous transmettre une note relative à un nouvel amendement que M. le Ministre des Travaux publics propose d'apporter au projet de Budget de son département pour l'exercice 1928.

Il se traduit par une augmentation de 68,500 francs.

En suite de cet amendement, ledit projet de Budget s'élèvera :

Pour les dépenses ordinaires, à la somme de fr.	155,402,403 »
Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de	7,486,000 »

ENSEMBLE. . . . fr.	<u>162,888,403 »</u>
---------------------	----------------------

Agréé, je vous prie, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

M. HOUTART.

(1) Budget n° 4-IX.
Rapport, n° 92.
Amendements, n° 94.

(1) Begrooting, n° 4-IX.
Verslag, n° 92.
Amendement, n° 94.

AMENDEMENTS.**Première Section. — Dépenses ordinaires.****CHAPITRE II:**ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES
DANS LES PROVINCES.**Routes.**ART. 12. — Automobiles de service
. fr. 204,000 »**Eerste Sectie. — Gewone uitgaven.****HOOFDSTUK II.**BEHEER VAN BRUGGEN EN WEGEN.
IN DE PROVINCIEN.**Wegen.**ART. 12. — Dienstmotorvoertuigen
. fr. 204,000 »

Augmentation de 68,500 francs.

La décision prise, sur la proposition de la Commission chargée d'étudier le fonctionnement des services de l'État, de mettre des moyens de transport à la disposition des Ingénieurs en Chef et des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, aura comme conséquence une plus grande activité du service des voitures automobiles.

L'augmentation de crédit sollicitée doit permettre de faire face aux charges supplémentaires résultant de cette augmentation d'activité.